



## Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale  
11 juillet 2013

Original : français

---

### Commission de consolidation de la paix

Septième session

Formation Guinée

#### Déclaration de la formation Guinée de la Commission de consolidation de la paix

La formation Guinée de la Commission de consolidation de la paix salue l'accord sur la préparation et l'organisation des élections législatives de 2013, conclu le 3 juillet 2013, entre la mouvance présidentielle et l'opposition, en vue d'élections législatives inclusives, libres, transparentes et apaisées, dans le respect des règles et principes de l'état de droit et des institutions républicaines.

La formation rend hommage au Président de Guinée, Alpha Condé, pour avoir initié le dialogue interguinéen et pour son engagement en vue de la préservation d'un climat apaisé; elle félicite les dirigeants politiques guinéens d'avoir choisi la voie du dialogue et du compromis dans l'intérêt du pays; et elle exprime sa reconnaissance aux facilitateurs nationaux, Aboubacar Somparé et Salifou Sylla, et au facilitateur international, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, Saïd Djinnit, pour leurs efforts, ainsi qu'aux représentants de la communauté internationale à Conakry qui ont accompagné le dialogue et qui se sont portés témoins de l'accord du 3 juillet.

La formation appelle toutes les parties prenantes à respecter strictement le nouveau chronogramme électoral et les dispositions de l'accord signé, y compris les mesures d'accompagnement et d'apaisement, afin d'aller aux élections dans des conditions de paix et de sécurité en vue de parachever la transition en Guinée; elle exhorte de même la Commission électorale nationale indépendante à se conformer au planning des opérations électorales et à respecter les diligences prévues au titre des activités préparatoires, en ligne avec l'accord du 3 juillet.

La formation se tient prête à continuer son appui aux efforts internationaux d'accompagnement des élections, sous la direction des Nations Unies, et réaffirme sa volonté d'apporter à la mise en œuvre de l'accord tout l'appui possible dans les domaines techniques, politiques et financiers permettant d'assurer sa bonne exécution; elle assure sa disponibilité à continuer à accompagner le pays au-delà de la tenue des élections sur la voie de la consolidation de la paix, de la démocratie et d'un développement socioéconomique durable et inclusif.

